

Le Printemps des Poètes est dans une situation critique : après 10 années de réductions de ses moyens, le ministère de l'Éducation nationale annonce une coupe imprévue de 40% de la subvention 2012 (60 000€ de moins). Cela implique la disparition à brève échéance de la structure...



LA LETTRE D'Echanges

pour la culture

LETTRE ÉLECTRONIQUE DE LA FNCC

mi octobre 2012 n°94

Jean-Pierre Siméon,

directeur artistique du Printemps de Poètes, invite tous ceux convaincus de la nécessité de cette structure à envoyer un courrier au ministre de l'Éducation nationale. Le courrier de la FNCC →



le mot du président

- Pour un "redressement créatif"...
- Le communiqué de la FNCC

brève

- Ministère et architecture
- culture et société
- Vers un CNV renforcé ?
- Ministère de la Culture : budget 2013

actualité FNCC

- Groupe de travail sur le handicap

point de vue

- Histoire et culture

centre de formation

vie de la FNCC

le mot du président

Pour un "redressement créatif"... On le dit souvent : les arts et la culture non seulement contribuent au dynamisme des territoires mais ils sont l'une des clefs de l'adaptation de l'économie à une société de la connaissance et de la réponse inventive et critique aux défis de la mondialisation. On sait aussi, même si on le dit moins (au risque de l'oubli), que les arts et la culture sont un apport essentiel pour l'espoir, la confiance et l'épanouissement de chacun et de tous. Mais curieusement, il semble être ignoré que, en proportion inverse de leur importance ici esquissée, les politiques culturelles ne représentent qu'une partie minime des budgets publics – partant, que les économies faites là, loin d'être une solution aux déficits publics, en

seront évidemment une cause d'aggravation. Certes, les temps sont redoutables. La diminution annoncée du budget culturel de l'État – avec ses conséquences pour les collectivités – est compréhensible, ne serait-ce que symboliquement, par solidarité. Mais alors n'est-il pas plus nécessaire encore de la placer sous le signe d'une stratégie forte, concertée entre les responsables de l'État local et de l'État national ? La contraction budgétaire doit s'accompagner de sens, être active et non passive. Il faut un souffle politique nouveau pour accompagner ce passage difficile et ne pas mettre hors état de fonctionnement un outil indispensable à condition de l'orienter vers l'émancipation citoyenne et non vers le culte de la révérence. Pour sa part, aux côtés de l'État, des associations d'élus, des professionnels et des acteurs de la société civile, la FNCC est prête à mettre toute son énergie dans une réflexion concertée pour une action refondée en faveur des arts et de la culture, c'est-à-dire en faveur des personnes. Car c'est là que s'opèrera le "redressement créatif" de notre pays.

Philippe Laurent

Communiqué FNCC, Budget culturel 2013 de l'État contraint : vers quelle stratégie ?

ministère et architecture

Réforme des écoles d'architecture. Le 28 août, la ministre a annoncé sa volonté de réformer l'enseignement de l'architecture. Une large concertation sera organisée, d'octobre à décembre, réunissant enseignants, étudiants, maîtres d'ouvrages publics et privés, collectivités territoriales et représentants de la société civile. Elle devra aboutir, en décembre 2012. Annonçant l'augmentation du budget des écoles (cf. ci-contre), la ministre souhaite notamment que l'architecture soit « enseignée dès la petite enfance ».

Rappel de l'indépendance des CAUE (Conseils pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement). Essentiellement financés par une taxe départementale, les CAUE doivent cependant assumer leurs missions en toute indépendance. Par un décret adressé aux préfets (6/09), la ministre rappelle que « le rapprochement d'un CAUE avec une structure départementale est a priori contradictoire avec leurs statuts » et les engage à l'alerter s'ils constatent de telles situations.

EAC : et maintenant ?

Intellectuels, artistes, acteurs culturels, enseignants et élus ont signé une tribune (*Libération* du 8 octobre) intitulée "L'éducation artistique : c'est maintenant" – manière de rappeler au président de la République ses engagements de campagne électorale.

Revenant sur les nombreuses initiatives, qui ont fait « de notre pays un laboratoire éducatif et culturel observé dans le monde entier », il s'agit de généraliser une éducation artistique, à la fois par la pratique, la fréquentation des œuvres et la connaissance des arts, qui forme des élèves « sensibles autant que sensés ». Un tel projet suppose à la fois la formation des enseignants, des locaux et des horaires adaptés, des budgets assurés par l'État (au minimum 1000€ par an et par classe). Avec cette mise en garde : « On ne peut se contenter de renvoyer à l'aléatoire d'initiatives locales. Une péréquation minimale des crédits de l'État doit être mise en place entre les collectivités territoriales, en même temps que doit être relancé le financement par l'État. »

Texte intégral de la tribune →

actualités

Vers un CNV renforcé ? Le ministre de la Culture a donné un coup d'arrêt au projet de Centre national de la musique, suscitant diverses réactions. Etat des lieux des propositions différentes. →

Budget 2013 du ministère. Il baisse de 3,3% pour sa part Culture, une baisse qui pourrait s'accroître à -5,5% en 2015. Présentation globale et relevé des actions concernant les collectivités territoriales. →

actualité FNCC

Culture, politique et handicap. Echos d'une première session de formation de la FNCC et d'un séminaire organisé lors du Conseil d'administration d'octobre à Bordeaux sur le handicap. Quelques problématiques →

Groupe de travail de la FNCC sur le handicap →

point de vue

A propos de la Déclaration de Fribourg (2007). Histoire et culture. Dans le sillage de la Déclaration de l'Unesco sur la diversité culturelle, un groupe international d'experts rédige une déclaration sur les droits culturels. Echos. →

centre de formation

Sessions nationales

Mercredi 24 octobre, Paris : "Arts numériques et économie créative"

Mercredi 14 novembre, Paris : "Elu(e) à la culture, responsable culturel : comment réussir un événement littéraire"

Session décentralisée en région

Novembre à Tours (Centre) : "Les collectivités territoriales et les résidences d'artistes : un axe majeur d'une politique culturelle locale"

A noter. Eric Crouzet, délégué de la FNCC pour l'Auvergne, a participé à la session de Riom, le 17 octobre, sur les résidences d'artistes. Echo dans *la Montagne* du 18 octobre. →

vie de la FNCC

Jedi 8 novembre : réunion du Bureau
9h30 : commissions Livre/Lecture publique et Développement durable/Diversité culturelle
14h30 : rencontre avec l'ANRAT
15h30 : commission Politiques culturelles et territoires

contact, secrétariat FNCC : 04 77 41 78 71 - www.fncc.fr